

**Indice genevois des prix à la consommation :
– 0,1 % en mars 1998**

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,1 % en mars 1998 et s'établit à 105,5 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 0,9 %. Depuis le début de l'année, la hausse des prix s'élève à 0,2 %.

Le recul des produits pétroliers (mazout et essence) se répercute sur les groupes **logement et énergie** (en un mois : – 0,1 %; en un an : + 1,5 %) et **transports et communications** (en un mois : – 0,3 %; en un an : – 2,2 %).

Dans le groupe **loisirs, spectacles, enseignement et culture**, l'indice reste stable (en un an : + 1,9 %). En trois mois, le recul des appareils de divertissement compense pratiquement la hausse des fleurs, qui est, elle, de nature saisonnière.

Dans **l'alimentation, boissons et tabacs**, l'indice recule de 0,3 % ce mois (en un an : + 2,0 %) en raison principalement de la baisse saisonnière des fruits et légumes.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en mars 1998

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	105,5	– 0,1	0,9
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	101,4	– 0,3	2,0
Habillement et chaussures	6,5	101,3	///	0,2
Logement et énergie	25,2	108,7	– 0,1	1,5
<i>logement</i>	22,0	109,0	///	2,5
<i>énergie</i>	3,2	106,0	– 0,9	– 5,2
Aménagement du logement	6,8	102,7	0,0	0,4
Santé	10,2	106,8	///	2,3
Transports et communications	11,4	101,0	– 0,3	– 2,2
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	104,2	0,0	1,9
Autres biens et services	14,7	111,0	///	0,4

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : **151,6**
septembre 1977 = 100 : **186,4**
septembre 1966 = 100 : **317,3**